

OBJECTIF DU TRI DES DÉCHETS D'ACTIVITÉ DE SOINS :

- Assurer la **sécurité des personnes** et respecter les **précautions standard** d'hygiène.
- **Orienter** chaque type de déchet vers la filière appropriée, dans le respect de la réglementation ; en particulier, les DASRI ne doivent pas être mélangés aux autres DAS qui rejoindront la filière de gestion des DAE autres que DASRI, DRCT et DRR (c'est-à-dire les DAS qui après évaluation du producteur ne présentent pas de caractère infectieux)
- Permettre aux déchets d'être **recyclés ou valorisés** dans une démarche d'économie circulaire et le respect de la hiérarchie des modes de traitement.

DÉFINITIONS

- **Déchets d'Activités Économiques (DAE)** : tout déchet, dangereux ou non dangereux, dont le producteur initial n'est pas un ménage.
- **Déchets d'Activités de Soins (DAS)** : déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif.
- **Déchets d'Activités de Soins à Risques :**
 - Déchets d'activités de soins à risques infectieux (DASRI)
 - Déchets à risques chimiques ou toxiques (DRCT)
 - Déchets à risques radioactifs (DRR)

Les autres déchets sont à classer dans :

- **DAE autres que DASRI, DRCT et DRR** : ce sont les autres déchets produits par les structures de soins. Ces déchets ont des filières de gestion différentes de celles des déchets d'activités de soins à risque.

**PÉRIMÈTRE DES DAS
DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS**

DAE
DÉCHETS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

DAS
DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS

**Conditionnements spécifiques
différenciés**

**Entreposages
intermédiaires et centralisés**

**Transports (éventuels)
sur la voie publique**

- Incinération
- Prétraitement par désinfection puis orientés vers une filière complémentaire de valorisation ou d'élimination

- Traitement thermique ou physico-chimique
- Stockage

- Gestion locale par décroissance radioactive puis orientation dans la filière d'origine

- Collectes sélectives :
 - Réemploi/Recyclage
 - Autre forme de valorisation
 - Elimination/Valorisation



DASRI
DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES



DAE
autres que DASRI, DRCT et DRR

DÉCHETS DANGEREUX

DÉCHETS NON DANGEREUX

DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUES INFECTIEUX

DÉCHETS À RISQUES CHIMIQUES OU TOXIQUES

DÉCHETS À RISQUES RADIOACTIFS

Piles
Équipement électrique

Textile : compresses
Papiers
Cartons

LE TRI : DASRI OU NON ?



ÉVALUATION DU TRI

C'est le producteur du soin et donc du déchet qui doit caractériser la filière de tri ; il doit prendre en compte :

- Le risque infectieux **suspect ou avéré** après une **évaluation clinique** (signes locaux voire généraux) **et/ou diagnostique** (analyse microbiologique).



- Le risque par **contact direct** entre l'objet et le **foyer infectieux**.



= site anatomique présentant des signes cliniques d'infection, dus à la multiplication d'agents microbiens pathogènes.

- Le risque biologique avec un déchet d'activité de soins **fortement imprégné de sang, de sécrétions ou d'excrétions avec risque d'écoulement**.



- La nature de l'objet (OPCT, déchet anatomique humain,...)

LA FILIÈRE DASRI

ON NE MET PLUS EN DASRI :

- Les compresses **imprégnées de sang sans risque d'écoulement**.
- Les déchets provenant des soins à un patient **colonisé (non infecté) par une bactérie multi résistante (BMR) ou BHRE**.
- Les déchets provenant des soins à un patient présentant **une infection mais qui n'ont pas été en contact** avec le foyer infectieux avéré ou suspect.



ON MET EN DASRI : liste non exhaustive

- Les déchets **provenant ou ayant eu un contact direct** avec un **foyer infectieux avéré ou suspecté**.
- Les déchets contenant des **selles** provenant de patient présentant une **diarrhée d'origine infectieuse suspectée ou avérée**.
- Les déchets d'activité de soins **fortement imprégnés de sang, de sécrétions ou d'excrétions, c'est-à-dire avec risque d'écoulement**.
- **Tout matériel et matériaux piquant, coupant ou tranchant** (en contact ou pas avec un produit biologique)
- Les **produits sanguins** à usage thérapeutique **incomplètement utilisés ou arrivés à péremption**.
- Les **déchets anatomiques** humains en tant que fragments non aisément identifiables.



Respecter les Précautions standard, port de gants et tablier s'il y a risque de contact avec un produit biologique.

ABRE DÉCISIONNEL DASRI/DAE, AUTRES...

DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS : COMMENT LES ÉLIMINER ?



- Le déchet est-il : C'est un déchet :
- Perforant ?
 - Tranchant ?
 - Coupant ?
 - Anatomique ?
 - Un reste de produit sanguin ?



- Le déchet contient-il :
- Du sang ?
 - Un liquide biologique ?



- Ce sang ou liquide biologique est-il :
- En quantité suffisante pour créer un écoulement ?



Le patient pour lequel ce soin a été effectué souffre-t-il d'une infection possiblement causée par un **agent biologique pathogène**, de sorte que celui-ci aurait pu **contaminer le déchet en cas de contact de ce dernier avec le site infectieux du patient** ?



- **Replay** du webinaire avec des exemples de tri !

cliquez !

L'ensemble des documents "Pack déchets" :

- Affiche DASRI - [lien](#)
- Affiche DAE - [lien](#)
- Affiches Contenants et filières - [lien](#)
- Jeu intercpias à venir



cliquez ou scannez !

BIBLIOGRAPHIE :

Ministère de la santé. Déchets d'activités de soins : comment les éliminer ? Tome 1 : les déchets d'activités de soins à risques infectieux. Mai 2025. 141 pages. [\[Lien\]](#)

Synthèse des schémas clés et annexes. [\[Lien\]](#)

Ministère de la santé. Plaquette d'information sur les déchets d'activités de soins à risques infectieux. Juin 2025. 8 pages. [\[Lien\]](#)